

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance extraordinaire qui aura lieu le **27 juillet 2026, à 12 h**, en la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble situé au 55, avenue Ouellette, sur le lot portant le numéro 3 173 266 du cadastre du Québec.

Cette demande de dérogation a pour objet de :

- Permettre l'installation d'un pavillon ouvert dans la cour avant non-comprise dans une marge de 4,6 mètres par rapport à la ligne de rue, dont la largeur est inférieure à 5,0 mètres, et ce, bien que l'article 4.21.3 du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* prévoie qu'il est possible d'aménager un bâtiment accessoire en cour avant pour les bâtiments d'usage résidentiel à condition que la partie de la cour avant non-comprise dans une marge de 4,6 mètres par rapport à la ligne de rue s'étale sur au moins 5,0 mètres dans son sens le plus étroit.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Toute personne désirant obtenir des renseignements relatifs à cette demande peut également communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 639-2140.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce **10 juillet 2026**

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Conformément au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002), adopté le 9 mars 2020, je soussigné, Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que l'avis public concernant la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble situé au 55, avenue Ouellette, sur le lot portant le numéro 3 173 266 du cadastre du Québec, a été publié sur le site Web de la Ville de Montréal le 10 juillet 2026.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 10 juillet 2026

Fredy Alzate
Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
